

9. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

PROJET ÉOLIEN D'HILVERN

COMMUNES DE GUERLÉDAN ET SAINT-CARADEC

FÉVRIER 2023



PE D'HILVERN
188 RUE MAURICE BEJART – CS 57392 - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 – FRANCE
TEL. 04 67 40 74 00 - www.groupevaleco.com
SARL AU CAPITAL DE 500€- SOCIETE DU GROUPE VALECO – SIRET : 850 778 200 0012

Table des matières

1. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES ET GARANTIES FINANCIÈRES.....	4
1.1. Contexte réglementaire.....	5
1.2. Expérience du Groupe Valeco.....	5
1.3. Capacités techniques.....	7
1.3.1. Moyens techniques et humains.....	7
1.3.2. Opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs).....	7
1.3.3. Opérations de maintenance aérogénérateurs.....	8
1.3.4. Descriptions des opérateurs d'exploitation maintenance.....	8
1.4. Capacités financières.....	10
1.5. Garanties financières.....	12
2. ANNEXES.....	13
2.1. Extrait KBIS De la société PE D'HILVERN.....	14
2.2. Plan d'affaire prévisionnel.....	15
2.3. Lettre d'honorabilité d'un organisme financier.....	16
2.4. Lettres d'intention de garanties financières.....	17
2.5. Bilan comptable des 4 dernières années.....	18
2.5.1. Liasse fiscale SAS VALECO 2017.....	18

2.5.2. Liasse fiscale SAS VALECO 2018.....	20
2.5.3. Liasse fiscale SAS VALECO 2019.....	22
2.5.4. Liasse fiscale SAS VALECO 2020.....	24
2.5.5. Liasse fiscale SAS Valeco 2021.....	26
2.5.6. Principales données financières d'EnBW en 2018 et 2019.....	28
2.5.7. Principales données financières d'EnBW en 2020 et 2021.....	29

Table des figures

Figure 1 : Puissance en exploitation et sa répartition depuis 2012.....	5
Figure 2 : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007.....	7
Figure 3 : Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices.....	11
Figure 4 : Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices.....	11

1. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES ET GARANTIES FINANCIÈRES

Article R181-13 du code de l'environnement :

« Dans le cadre d'une installation Classée pour la Protection de l'Environnement, le Dossier d'Autorisation Environnementale est complété par :

- Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières au plus tard à la mise en service de l'installation ;
- Les modalités des garanties financières exigées à l'article L. 516-1, notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution, s'il s'agit d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent soumise à autorisation »

1.1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le décret n°2011-985 du 23 août 2011, pris pour l'application de l'article L.553-3 du Code de l'Environnement, a pour objet de définir les conditions de constitution et de mobilisation des garanties financières, et de préciser les modalités de cessation d'activité d'un site regroupant des éoliennes, ainsi que l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020., pris en application du II de l'article R. 515-101.

La législation des installations classées prévoit que la délivrance de l'autorisation « prend en compte les capacités techniques et financières dont dispose le demandeur, à même de lui permettre de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L.511-1 et d'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L. 512-6-1 lors de la cessation d'activité ». Il convient de préciser que l'industrie éolienne présente un certain nombre de spécificités (grande homogénéité des parcs éoliens quant à leurs caractéristiques techniques et leur économie générale mais une hétérogénéité relative des acteurs économiques) qui doivent être prises en compte dans l'établissement des capacités techniques et financières.

Par ailleurs, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, prévoit que la mise en service des éoliennes soumises à autorisation est subordonnée à la constitution, par l'exploitant, de garanties financières. Le démantèlement et la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à son exploitation, sont également de sa responsabilité (ou de celle de la société mère en cas de défaillance).

La mention des capacités techniques et financières sert à démontrer que l'exploitant, la société PE D'HILVERN, possède les matériels, les compétences humaines et les moyens financiers pour faire fonctionner selon les règles de l'art, le parc éolien sur les communes de Locqueltas et Plaudren, objet du présent dossier.

1.2. EXPERIENCE DU GROUPE VALECO

Valeco est spécialisé dans l'étude, la réalisation et l'exploitation d'unités de production d'énergie (parcs éoliens, centrales solaires photovoltaïques, etc.) et dispose aujourd'hui d'un parc de puissance installée de 194 éoliennes en exploitation et de 37 centrales solaires en exploitation et construction. Ainsi, le Groupe Valeco exploite une puissance de production électrique de 592 MW¹.

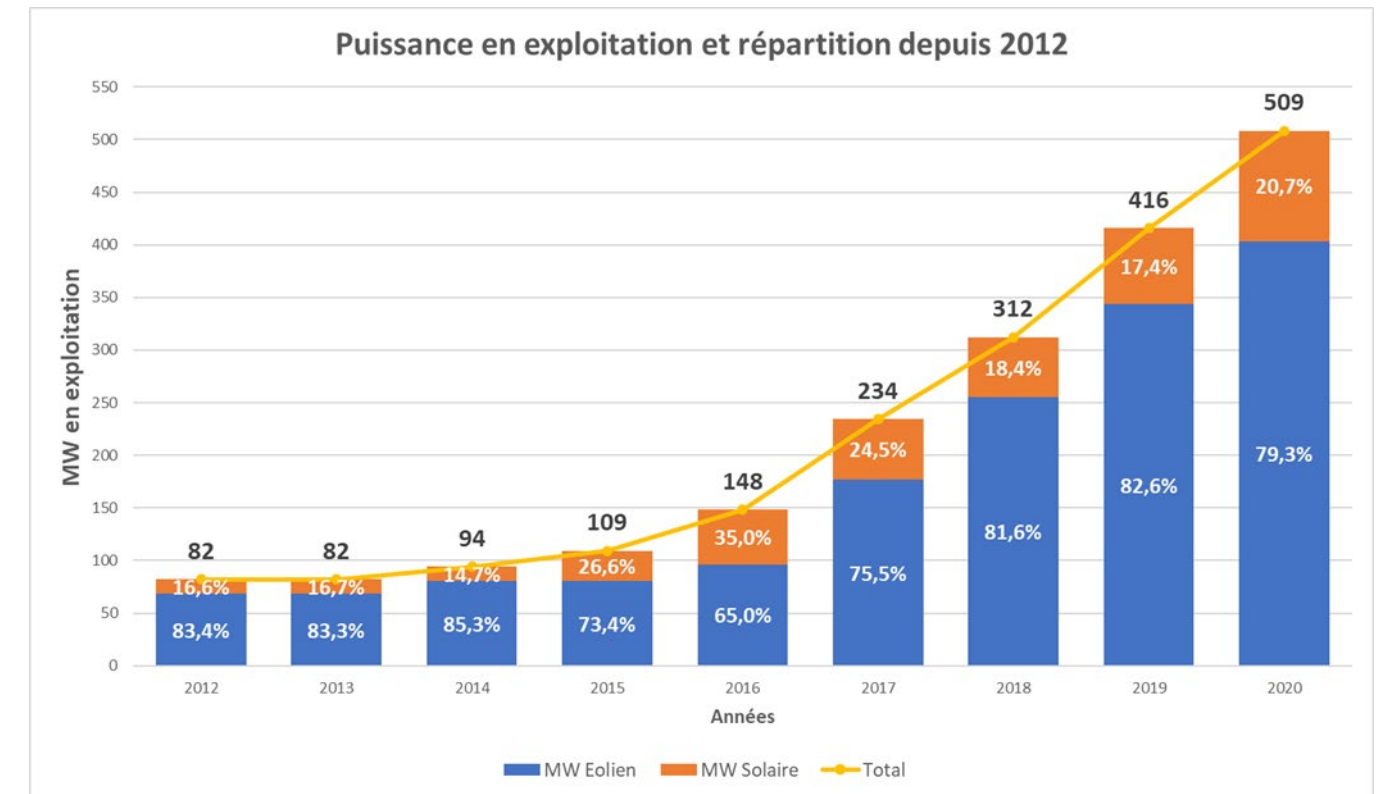


Figure 1 : Puissance en exploitation et sa répartition depuis 2012

Valeco est une société d'origine montpelliéraine détenue à 100% par EnBW Energie Baden-Württemberg AG, troisième énergéticien allemand. L'entreprise regroupe depuis de nombreuses années plusieurs sociétés d'exploitation d'unités de production d'énergie, chaque centrale disposant de sa propre structure exclusivement dédiée à l'exploitation et à la maintenance des installations.

¹ Au 31/12/2022

Parc éoliens, quelques références



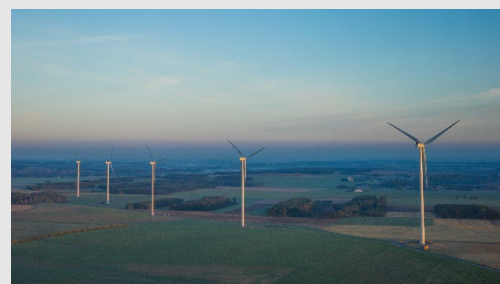
Parc éolien de TUCHAN
 Département : Aude (11)
 Puissance électrique : 11,7MW
 18 éoliennes
 Mise en service : 2001 – 2002 – 2009

Pôle éolien des MONTS DE LACAUNE
 Département : Tarn (81), Aveyron (12)
 Puissance électrique : 74 MW
 31 éoliennes, 6 parcs
 Mise en service : 2006 – 2008 – 2011



Parc éolien de CHAMPS PERDUS
 Département : Somme (80)
 Puissance électrique : 12 MW
 4 éoliennes
 Mise en service : 2014

Parc éolien de FENOUILLEDES :
 Département : Pyrénées Orientales (66)
 Puissance électrique : 23,5MW
 10 éoliennes
 Mise en service : novembre 2018



Parc de BEL AIR
 Département : Charente-Maritime (17)
 Puissance électrique : 19,8MW
 9 éoliennes
 Mise en service : 2020

Centrales photovoltaïques, quelques références :



Centrale Solaire de LUNEL
 Département : Hérault (34)
 Puissance électrique : 500kWc
 Mise en service : Septembre 2008

Centrale Solaire du SYCALA
 Département : Lot (46)
 Puissance électrique : 8 000kWc
 Mise en service : Juin 2011



Centrale Solaire de CONDOM
 Département : Gers (32)
 Puissance électrique : 10 000 kWc
 Mise en service : Mars 2013

Centrale Solaire de DECAZEVILLE
 Département de l'Aveyron (12)
 Puissance électrique : 11 400 kWc
 Mise en service : 2017



Centrale Solaire d'EXIDEUIL
 Département : Charente (16)
 Puissance électrique : 9600 kWc
 Mise en service : Décembre 2020

1.3. CAPACITES TECHNIQUES

1.3.1. Moyens techniques et humains

Tous les collaborateurs du groupe disposent du matériel nécessaire à la bonne réalisation de leurs tâches. Le matériel mis à disposition de l'ensemble des salariés est adapté à chaque corps de métier de l'entreprise. Ce matériel est en constante évolution et est sans cesse mis à jour pour répondre aux besoins de la société.

Valeco est connecté à l'ensemble de ses installations par le biais de serveurs performants lui permettant de suivre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sa production et d'assurer la maintenance dans les plus brefs délais.

De plus, l'entreprise dispose également d'une flotte de véhicules disponibles à tout moment pour les déplacements sur site et pour rencontrer ses partenaires.

Depuis 2014, l'effectif n'a cessé d'augmenter jusqu'à compter aujourd'hui près de 230 personnes².

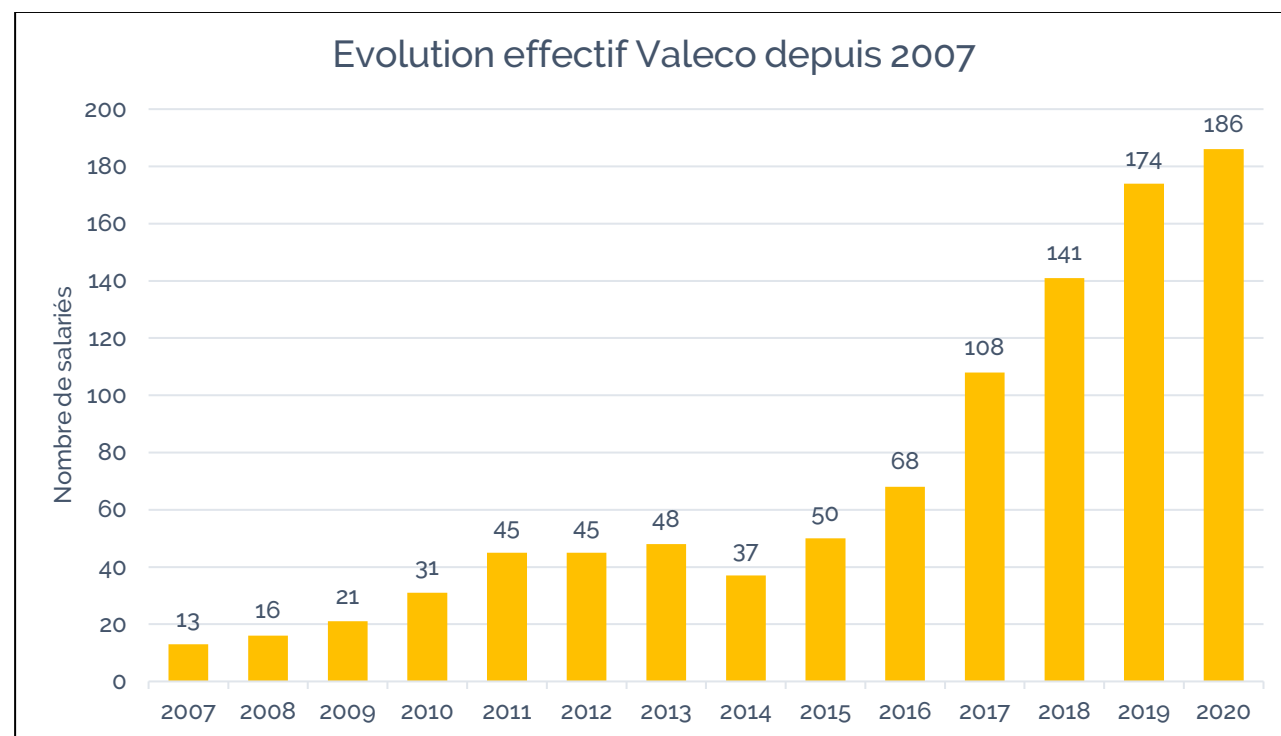


Figure 2 : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007

1.3.2. Opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs)

Le pétitionnaire, PE D'HILVERN a confié les opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs) à un exploitant délégué spécialisé dans les opérations de sites de production d'énergie.

Il s'agit ici de la société Valeco qui a, par ailleurs, en charge l'exploitation de l'ensemble des centrales électriques du groupe.

Les capacités techniques de Valeco sont principalement justifiées par son expérience acquise et son savoir-faire démontré dans les domaines de la production d'énergie.

Une partie des salariés de Valeco (techniciens et ingénieurs) est spécialement formée à l'exploitation et à la maintenance des aérogénérateurs et suivent régulièrement des formations de remise à niveau et possèdent les habilitations suivantes : au travail en suspension sur éolienne, aux travaux sur du matériel électrique de tension 20 kV, de haute tension HTA et basse tension BT, aux consignations BC/HC.

Les équipes du service du suivi technique et des opérations de maintenances interviennent tout au long de l'année sur la totalité des unités de production électrique Valeco.

Elles sont notamment chargées de :

- veiller au bon déroulement des vérifications de maintenance,
- garantir le bon état des équipements en vue de leur pérennité et de leur bonne production,
- vérifier les bonnes performances de l'installation et à en faire état par des rapports mensuels,
- assurer le suivi de production 24 h / 24 h ainsi que la vente de l'énergie produite,
- programmer et réaliser les actions de maintenance préventives des équipements,
- répondre aux alarmes de défaut de l'installation et accomplir la maintenance corrective,
- veiller au bon état du terrain notamment son enherbement et débroussaillage.

Valeco assure un suivi permanent en ayant recours à l'astreinte de certains salariés. Les équipements de suivi permettent un relevé en temps réel de chacune des machines des parcs et de chaque poste électrique qui lui sont raccordés, tout en permettant de procéder à tout moment à des manœuvres télécommandées. Il permet ainsi de renforcer la sécurité des installations, d'améliorer les délais d'intervention, d'analyser les données machines afin de prévoir des actions de maintenance correctives ou préventives.

En complément les actifs éoliens et photovoltaïques de Valeco seront raccordés au Centre d'exploitation de Barhöft (Allemagne) où des équipes de conduite veillent 24h/24 et 7j/7 sur les conditions d'exploitation et déclenchent, le cas échéant, en liaison avec leurs collègues en France, les actions correctives nécessaires.

² Au 01/04/2022



Illustration 2 : Conduite opérationnelle des installations de production au sein du Centre d'Exploitation de Barhöft

1.3.3. Operations de maintenance aérogénérateurs

Durant la période de garantie, les opérations de maintenance sur les aérogénérateurs seront confiées au fabricant qui conçoit, produit et installe ses machines.

A l'issue de cette période et selon le cadre technique, la maintenance des éoliennes sera confiée pour une période complémentaire :

- Au constructeur des machines ou,
- À la filiale de maintenance du Groupe EnBW : CONNECTED WIND SERVICES

Valeco peut s'appuyer sur le savoir-faire de CONNECTED WIND SERVICES (CWS), opérateur de maintenance du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG afin de réaliser des opérations de maintenance indépendamment du constructeur de l'aérogénérateur installé.

En tant que prestataire de maintenance, actif à l'international et cumulant plus de 30 années d'expérience, CWS a pour objectif d'offrir grâce à son indépendance et grâce à son expertise, des prestations adaptées aux enjeux techniques des exploitants de parcs éoliens. CWS est présent en France et a été sélectionné par un constructeur d'éoliennes de premier plan pour la maintenance intégrale de son parc de machines à installer en France.

Si la technologie des turbines est relativement complexe, elle est maîtrisée par les équipes de CWS qui assurent la maintenance de ce type de machines au quotidien pendant la phase d'exploitation de la centrale.

Le pétitionnaire peut donc justifier des capacités techniques disponibles en interne ou grâce à ses co-contractants.

La réalisation des opérations de maintenance grâce aux compétences internes du Groupe EnBW permet en sus de garantir une maintenance flexible et optimisée vis-à-vis des conditions d'exploitation et de pérenniser la maintenance indépendamment du constructeur.

Afin de garantir des prestations de services rapides, les techniciens peuvent à tout moment, accéder à tous les documents et bases de données techniques spécifiques à l'éolienne, grâce à une connexion à distance. De même, ils peuvent accéder à toutes les éoliennes en service à partir du système de surveillance à distance SCADA.

Les messages de défauts sont transmis à une centrale où est déterminé automatiquement quelle équipe de service se trouve la plus proche de l'éolienne en question.

Pour garantir une maintenance efficace des éoliennes, les défauts doivent être acquittés le plus rapidement possible. La condition préalable essentielle, outre la fiabilité des éoliennes, est une bonne gestion des pièces de rechange. Ainsi, pour fournir rapidement et efficacement les matériaux de tous les centres de Service-maintenance, le prestataire de maintenance prend les mesures suivantes :

- Utilisation de composants compatibles,
- Stockage des matériaux et composants standards,
- Réparation,
- Recyclage.

L'ensemble des ressources humaines et techniques de Valeco ou du constructeur permettra à la société PE D'HILVERN de réaliser une exploitation du parc éolien répondant à l'ensemble des exigences réglementaires, conformément aux termes contractuels prévus entre ces deux sociétés.

1.3.4. Descriptions des opérateurs d'exploitation maintenance

Avant la mise en service industrielle du Parc éolien D'HILVERN, puis suivant une périodicité annuelle, l'exploitant réalisera des essais permettant de s'assurer du fonctionnement correct de l'ensemble des équipements. Ces essais comprennent :

- Un arrêt,
- Un arrêt d'urgence,
- Un arrêt depuis un régime de survitesse ou une simulation de ce régime.

Un système de surveillance complet garantit la sécurité de l'éolienne. Toutes les fonctions pertinentes pour la sécurité (par exemple : vitesse du rotor, températures, charges, vibrations) sont surveillées par un système électronique et, en plus, là où cela est requis, par l'intervention à un niveau hiérarchique supérieur de capteurs mécaniques. L'éolienne est immédiatement arrêtée si l'un des capteurs détecte une anomalie sérieuse.

Outres les dispositifs de sécurités intégrés aux éoliennes, les opérations de maintenance suivantes contribueront à réduire le risque :

- Maintenance et inspections périodiques sur les éoliennes :
 - Maintenance des 300 heures : la première maintenance après la mise en service a lieu après 300 heures
 - Inspection visuelle : une fois par an
 - Graissage d'entretien : une fois par an

- Maintenance électrique : une fois par an
- Maintenance mécanique : une fois par an
- Lors des inspections visuelles, vérification de l'éolienne. Points particuliers de vigilance :
 - Corrosion
 - Dommages mécaniques (par ex. fissures, déformation, écaillage, câbles usés)
 - Fuites (huile, eau)
 - Unités incomplètes
 - Encrassements / corps étrangers
- Maintenance mécanique :
 - Panneaux d'avertissement
 - Pied du mât / local des armoires électriques
 - Fondations
 - Mât : échelle de secours, ascenseurs de service, plate-forme et accessoires, chemin et fixation de câbles, assemblages à vis
 - Nacelle : treuil à chaîne, extincteurs et trousse de secours, système de ventilation, câbles, trappes, support principal, arbre de moyeu, transmissions d'orientation, contrôle d'orientation (« yaw »), couronne d'orientation, entrefer du générateur, groupe hydraulique, frein électromécanique, dispositif de blocage du rotor, assemblages à vis, ...
 - Tête du rotor : rotor, câbles et lignes, générateur, moyeu du rotor et adaptateur de pale, engrenage de réglage des pales (« pitch »), système de graissage centralisé, vis des pales du rotor, pales de rotor,
 - Système parafoudre,
 - Anémomètre.

Les équipes de maintenance de la journée interviennent sur les anomalies et avaries techniques. Il s'agit de maintenance corrective. Elles assurent aussi la pérennité des machines (remplacement de pièces, mise à jour des logiciels, etc.). On parle alors de maintenance préventive.

Le fonctionnement des éoliennes ne se limitant pas aux heures ouvrées, le maintenancier mettra à disposition une astreinte nuit et week-ends/jours fériés chargée veiller au bon fonctionnement des installations.

Trois mois, puis un an après la mise en service industrielle, puis suivant une périodicité qui n'excédera pas trois ans, l'exploitant procédera à un contrôle de l'aérogénérateur (contrôle des brides de mât, de la fixation des pales et contrôle visuel du mât). Tous les ans, l'exploitant procédera également à un contrôle des systèmes instrumentés de sécurité. Ces contrôles feront l'objet d'un rapport tenu à la disposition de l'inspecteur des installations classées.

Les installations électriques extérieures et intérieures à l'aérogénérateur sont entretenues en bon état et sont contrôlées avant la mise en service industrielle puis à une fréquence annuelle, après leur installation par une personne du service maintenance de l'exploitant.

Le contenu des rapports relatifs aux dites vérifications sont tenus à disposition de l'administration.

De manière générale, l'exploitant dispose d'un manuel d'entretien de l'installation dans lequel sont précisés la nature et les fréquences des opérations d'entretien. Il tient également à jour pour

chaque installation un registre dans lequel sont consignées les opérations de maintenance ou d'entretien et leur nature, les défaillances constatées et les opérations correctives engagées.

Le rôle de l'exploitant est de superviser le bon fonctionnement des installations de manière plus globalisée. En lien avec le maintenancier, il identifie les points d'amélioration de l'efficacité des moyens de production.

C'est son rôle que de permettre l'accès au parc éolien mais également d'en prévenir les risques éventuels (habilitations, sensibilisation du public, etc.).

Le contrôle des équipements de sécurité intrinsèques aux éoliennes est confié à un prestataire type bureau de contrôle.

Le maintenancier comme l'exploitant peut surveiller à distance l'état de l'installation de production, ce grâce à un logiciel de supervision type SCADA. Le SCADA permet le pilotage des éoliennes de manière tout à fait indépendante. Il collecte les données de production qui seront utilisées par les protagonistes pour améliorer le rendement des moyens de production.

Cet appareil a également pour fonction d'alerter les équipes d'astreinte de la maintenance lors d'un incident ou d'un dysfonctionnement quelconque.

1.4. CAPACITES FINANCIERES

La société PE D'HILVERN a été créée pour le projet éolien objet de la présente demande (extrait Kbis présent en Annexe 2.1.). Cette société de projet n'a pas de personnel mais est en relation contractuelle avec les entreprises qui assureront l'exploitation (Valeco) et la maintenance du parc (le turbinier). Cette société ne peut donc démontrer d'expérience ou de références indépendamment de ses actionnaires qui apporteront les fonds propres destinés au financement de l'opération.

Par ailleurs, ce dernier étant conditionné à l'obtention des autorisations par la société de projet, elle ne peut donc justifier, au moment du dépôt de la demande, de l'engagement financier ferme d'un établissement bancaire.

La Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) a validé le fait que la preuve de la capacité financière de l'exploitant doit se faire sur l'économie générale du projet.

Le pétitionnaire de la présente demande démontre sa capacité financière en présentant les éléments financiers relatifs à son projet :

Le montant de l'investissement est estimé à 13 500 000 € : il convient de préciser que la totalité de l'investissement sera réalisée avant la mise en service de l'installation.

Le montage financier du projet prévu sera le suivant :

- Investissement : 13 500 000 € ;
- Apports en fonds propres de l'exploitant : 15 à 25% ;
- Financement de la part restante de l'investissement par un groupement d'organismes bancaires privés ou par la mise en place d'un financement interne spécifique du groupe EnBW ;
- Durée estimée du financement : 15 à 20 ans (durée contrat d'achat) ;
- Il convient de préciser que ce financement sera mis en place postérieurement à l'obtention de l'autorisation d'exploiter.

Le plan d'affaires prévisionnel sur une durée d'exploitation de 20 ans indiquant les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie, les charges et produits d'exploitation est présenté en Annexe n°2.2.

Pour étayer sa démonstration, le pétitionnaire présente en Annexe 4, les documents suivants :

- Une lettre d'honorabilité de l'organisme bancaire des sociétés du Groupe Valeco, à savoir la CAISSE D'EPARGNE CEPAC (Annexe n°2.3.) ;

Dans le cas où le Groupe EnBW souhaiterait financer ce projet intégralement par l'apport de fonds propres dans le cadre d'un financement dit « Corporate » c'est-à-dire sans faire appel à un financement bancaire à l'échelle du projet, les capacités financières du groupe sont présentées ci-après :

Pour le financement de ces investissements, le Groupe EnBW a un accès flexible à diverses sources de financement parmi lesquelles³ :

- Programme de financement par émission de dette : 7 Md€ dont 500 M€ levés dans le cadre d'un financement vert (4,3 Md€ disponibles)
- Emission d'obligations hybrides à hauteur de 3 Md€ dont 1 Md€ d'obligations vertes
- Programme de papier commercial à hauteur de 2 Md€ (1,4 Md€ disponibles)
- Ligne de crédit syndiquée à hauteur de 1,5 Md€ (intégralement disponible)
- Lignes de crédit bilatérales à hauteur de 921 M€

Grâce à une stratégie financière saine et prévoyante et à un modèle économique pérenne, EnBW a obtenu de la part des deux agences de notation internationalement reconnues les notations supérieures suivantes :

- Moody's Investors Services : Baa1 / Stable (18 Mai 2021)
- Standard & Poor's Ratings Services : A- / Stable (2 Juin 2021)

Les principaux résultats financiers de Valeco SAS sont présentés dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Année	Chiffres d'affaires	Chiffres d'affaires éoliens	Résultat de l'exercice
2016	33 366 000 €	13 261 000 €	5 560 000 €
2017	49 738 000 €	21 430 000 €	11 611 000 €
2018	51 503 000 €	24 321 000 €	4 072 000 €
2019	54 133 000 €	32 960 000 €	-2 161 000 €
2020	76 100 000 €	43 409 000 €	2 275 000 €

Tableau 1 : Résultats financier de Valeco SAS

³ À fin Juin 2019

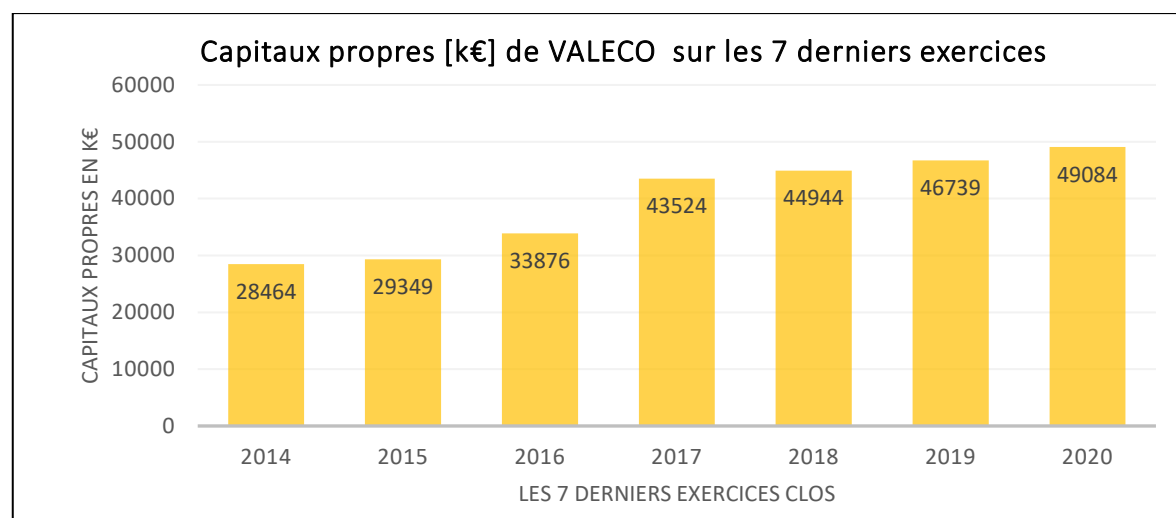


Figure 3 : Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices

Concernant ces données de capitaux propres consolidés, le changement actionnarial de Valeco en juin 2019 par le Groupe EnBW implique que Valeco n'est plus soumis à l'obligation de comptes consolidés depuis cette date.

Les données financières à prendre en compte sont désormais celles d'EnBW ci-dessous :

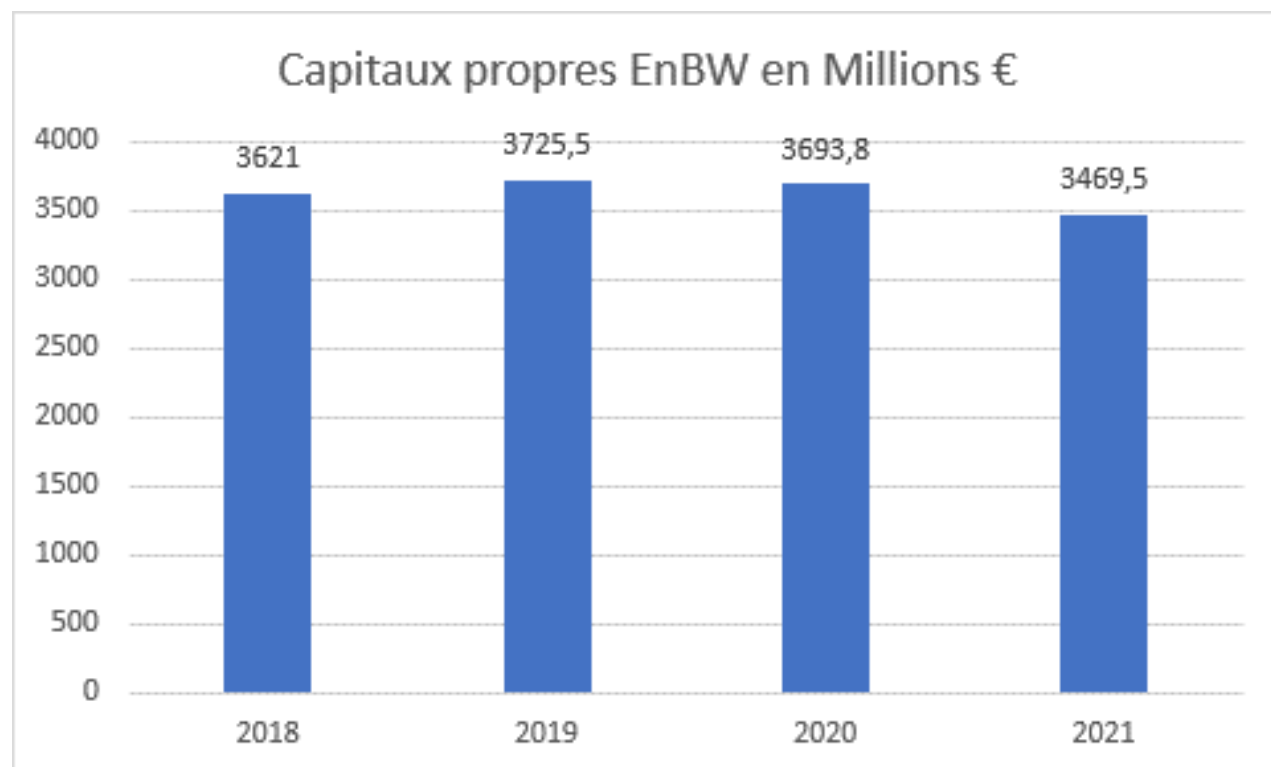


Figure 4 : Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices

Le pétitionnaire présente en *Annexe n°2.5*, les bilans comptables des 4 dernières années de la société mère, Valeco SAS ainsi que les principales données financières du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG (le rapport annuel 2019 complet est téléchargeable sur le site internet de la société :

<https://www.enbw.com/integrated-annual-report-2019/further-information/download-center/>).

1.5. GARANTIES FINANCIERES

La mise en service d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent soumise à autorisation au titre de l'article L. 512-1 est subordonnée à la constitution de garanties financières visant à couvrir, en cas de défaillance de l'exploitant lors de la remise en état du site, les opérations prévues à l'article R. 553-6.

La remise en état et la constitution des garanties financières sont prévues par les dispositions de l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020. Cet arrêté abroge l'arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières, et modifie ou complète les prescriptions fixées dans l'arrêté du 26 août 2011 sur les installations éoliennes soumises à autorisation. Il est lui-même modifié par l'arrêté du 10 décembre 2021.

- Méthode de calcul

Le calcul s'effectue par période annuelle. Le montant initial de la garantie financière et l'indice utilisé pour calculer le montant de cette garantie sera fixé par l'arrêté d'autorisation préfectoral.

Le montant des garanties financières est calculé conformément à l'annexe I de l'arrêté du 22 juin 2020, modifiée par l'arrêté du 10 décembre 2021 :

« CALCUL DU MONTANT INITIAL DE LA GARANTIE FINANCIÈRE

« I.-Le montant initial de la garantie financière d'une installation correspond à la somme du coût unitaire forfaitaire (Cu) de chaque aérogénérateur composant cette installation :

$$M = \sum (Cu)$$

« où :

«-M est le montant initial de la garantie financière d'une installation ;

«-Cu est le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur, calculé selon les dispositions du II de l'annexe I du présent arrêté. Il correspond aux opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation prévues à l'article R. 515-36 du code de l'environnement.

« II.-Le coût unitaire forfaitaire d'un aérogénérateur (Cu) est fixé par les formules suivantes :

« a) lorsque la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est inférieure ou égale à 2 MW :

$$Cu = 50\ 000$$

« b) lorsque sa puissance unitaire installée de l'aérogénérateur est supérieure à 2 MW :

$$Cu = 50\ 000 + 25\ 000 * (P - 2)$$

« où :

«-Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur ;

«-P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW)

Le calcul du montant des garanties financières pour le parc éolien D'HILVERN, comprenant 3 éoliennes, est estimé, via la formule précédente, à 225 000€ (3 éoliennes de puissance unitaire 3 MW).

Chaque année l'exploitant réactualisera le montant de la garantie financière, par l'application de la formule suivante conformément à l'annexe II de l'arrêté du 22 juin 2020, modifiée par l'arrêté du 10 décembre 2021 :

$$M_n = M \times \left(\frac{Index_n}{Index_0} \times \frac{1 + TVA}{1 + TVA_0} \right)$$

Où :

- M_n est le montant exigible à l'année n ;
- M est le montant initial de la garantie financière de l'installation ;
- $Index_n$ est l'indice TP01 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie ;
- $Index_0$ est l'indice TP01 en vigueur au 1^{er} janvier 2011, fixé à 102,1807 calculé sur la base 20 ;
- TVA est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction à la date d'actualisation de la garantie ;
- TVA_0 est le taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 2011, soit 19,60%.

La société PE D'HILVERN atteste conformément à l'arrêté du 26 août 2011, modifié par celui du 22 juin 2020 puis celui du 10 décembre 2021, relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent de :

- La constitution d'une garantie financière effectuée auprès de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Languedoc d'un montant total de 225 000 € ;

Dès lors de l'obtention de l'Autorisation Environnementale Unique :

- De l'envoi d'une copie de la garantie financière à la préfecture et à l'inspecteur des installations classées, dans le délai de 8 (huit) mois avant la mise en service.

Le pétitionnaire s'engage donc à provisionner un montant, fixé par le décret n°2011-985 du 23 août 2011, et son arrêté du 22 juin 2020 modifié par celui du 10 décembre 2021, pour chaque éolienne à démanteler, à savoir 75 000€ par éolienne soit un montant total de 225 000 € pour le présent parc éolien (pour des éoliennes de puissance unitaire 3 MW).

Pour étayer sa démonstration, le pétitionnaire présente une lettre d'honorabilité de la CAISSE D'EPARGNE CEPAC (Annexe n°2.3).

2. ANNEXES

2.1. EXTRAIT KBIS DE LA SOCIETE PE D'HILVERN

Greffé du Tribunal de Commerce de Montpellier
9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER

N° de gestion 2019B01906

Code de vérification : 72BYzN3eV
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 21 juillet 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	850 778 200 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	15/05/2019
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	PE D'HILVERN
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	500,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	188 rue Maurice Béjart 34080 Montpellier
<i>Activités principales</i>	Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la gestion administrative financière et à l'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine renouvelable.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 14/05/2118
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2020

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	DAUMARD François, Aimé, Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/11/1966 à Lyon 08 (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	15 rue des fauvettes 34430 Saint-jean-de-Védas

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	188 rue Maurice Béjart 34080 Montpellier
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la gestion administrative financière et à l'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine renouvelable.
<i>Date de commencement d'activité</i>	23/04/2019
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

2.2. PLAN D'AFFAIRE PREVISIONNEL

Sur la base d'un projet éolien de 3 éoliennes pour un parc d'une puissance totale de 6MW :

Caractéristiques


	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible P90	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en heures ég.	en EUR/MW	en EUR
Parc	2	7,80	2 900	1 300 000	10 140 000

Tarif A0 (euro / MWh)	63,00
Coefficient L	1,20%
Taux	5,00%
Durée prêt	15,00
% de fonds propres	20%

Compte d'exploitation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041
Chiffre d'affaires	712 530	1 450 711	1 476 824	1 503 407	1 530 458	1 558 016	1 586 061	1 614 610	1 643 671	1 673 259	1 703 378	1 734 038	1 765 251	1 797 026	1 829 372	1 844 457	1 863 145	1 900 408	1 938 416	1 977 104	1 008 364
charges d'exploitation	-154 050	-315 186	-322 436	-329 852	-337 438	-345 100	-353 136	-361 261	-369 579	-378 070	-386 766	-395 661	-404 762	-414 071	-423 595	-433 337	-443 304	-453 500	-463 931	-474 601	-242 758
di frais de maintenance																					
di autres charges d'exploitation																					
Montant des impôts et taxes hors IS	-75 482	-78 628	-78 771	-78 919	-79 072	-79 230	-79 394	-79 563	-79 731	-79 911	-80 105	-80 298	-80 498	-80 705	-80 918	-81 139	-81 366	-81 599	-81 837	-82 080	-76 534
Excédent brut d'exploitation	483 000	1 056 897	1 075 617	1 094 636	1 113 958	1 133 587	1 153 521	1 173 785	1 194 365	1 215 278	1 236 507	1 258 076	1 279 992	1 302 250	1 324 850	1 338 100	1 358 496	1 385 509	1 392 822	1 420 616	619 072
Dotations aux amortissements	-138 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-676 000	-338 000	0	0	0	0	0
Provision pour démantèlement	-3 333	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-6 667	-3 333	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	141 664	374 230	392 951	411 969	431 291	450 920	470 861	491 111	511 699	532 604	553 846	575 412	597 325	619 583	642 183	688 767	1 338 496	1 385 509	1 392 822	1 420 616	619 072
Résultat financier	-102 800	-391 617	-372 211	-351 813	-330 381	-307 865	-284 206	-259 356	-233 241	-205 810	-176 987	-146 706	-114 891	-81 466	-46 348	-9 453	0	0	0	0	0
Résultat net après impôt	-61 136	-17 386	20 740	59 377	67 010	95 847	125 057	155 282	188 568	218 952	252 491	287 233	323 231	360 539	399 216	656 140	896 426	914 891	933 191	951 833	461 678
Capacité d'autofinancement	180 198	665 270	703 406	742 043	750 276	778 514	807 724	837 941	869 231	901 611	935 158	969 900	1 005 897	1 043 205	1 081 882	997 474	896 426	914 891	933 191	951 833	461 678
Flux de remboursement de dette	-184 772	-383 518	-402 933	-423 332	-444 763	-467 279	-490 935	-515 789	-541 901	-569 334	-598 157	-628 439	-660 253	-693 679	-728 796	-378 119	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie disponible	95 425	281 752	300 473	318 711	305 513	311 234	316 788	322 159	327 331	332 284	337 001	341 461	345 644	349 527	353 086	619 355	896 426	914 891	933 191	951 833	461 678

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

2.3. LETTRE D'HONORABILITE D'UN ORGANISME FINANCIER

 **CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC**

GROUPE VALECO
A l'attention de M. DAUMARD
François, Président
188 Rue Maurice Béjart
34184 Montpellier

Objet : Lettre d'intérêt

Marseille, le 26 Janvier 2022

Monsieur Daumard,

Financier de référence des projets ENR des territoires, la Caisse d'Épargne CEPAC tient à vous souligner tout l'intérêt qu'elle porte à sa relation historique avec le Groupe VALECO débutée en 2016, désormais membre du groupe ENBW, acteur de référence du marché de l'électricité européen.

Dans cette continuité, nous demeurons prêts à étudier vos projets éoliens ou photovoltaïques pour tout ou partie de leur financement bancaires, sous réserve de l'ensemble des dues diligences usuelles et, comme il se doit, de l'éventuel accord de nos comités de crédit. Et également la mise en place de garanties financières de démantèlement et de remise en état de site conformément au décret et l'arrêté des 23 et 26 Août 2011, modifiés par l'arrêté du 10 décembre 2021 soit un montant de 50 000€ par éolienne et un montant définit selon la formule du présent arrêté.

Les modalités relatives aux garanties financières sont définies par le même arrêté précité, en section 8.

Dès lors, le coût unitaire forfaitaire de la garantie pour un aérogénérateur, lorsque sa puissance unitaire installée est supérieure à 2 MW est fixé par la formule suivante :

$$Cu = 50\ 000 + 25\ 000 * (P-2)$$

où:


- Cu est le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur;
- P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW).

Ces financements et garanties s'inscriraient dans le prolongement de la relation partenariale entre la Caisse d'Épargne CEPAC et VALECO, engagée au travers du financement de projets emblématiques, notamment éoliens, portant sur des portefeuilles de projets de plusieurs centaines de millions d'EUR en valeur d'investissements cumulés et de plusieurs centaines de MW en puissance.

Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, nous sommes tout à fait convaincus dans la capacité de VALECO à développer et financer des projets d'envergure de ce type, en France comme à l'international, tout en respectant ses engagements financiers et commerciaux.

Depuis notre entrée en relation, nous avons ainsi pu noter le sérieux et le professionnalisme mis en œuvre dans la réalisation de vos projets. Nous vous souhaitons ainsi le meilleur succès dans vos futures réalisations.


JFK

 **CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC**



Je vous prie d'agréer Monsieur Daumard l'expression de mes salutations distinguées,

Bien cordialement,

Amaury SCHOENAUER
Directeur des Financements Structurés
P/O Jean-François Kaepfling



2.4. LETTRES D'INTENTION DE GARANTIES FINANCIERES

<p>EnBW Energie Baden-Württemberg AG 76181 Karlsruhe Allemagne</p> <p>PE d'Hilvern SARL A l'attention de la Direction 188 Rue Maurice Bèjart CS 57392 34184 Montpellier Cedex 4 France</p> <p>Durlacher Allee 93 76131 Karlsruhe Allemagne Téléphone +49 721 63-06 Fax +49 721 63-12725 www.enbw.fr</p> <p>Financement du projet éolien d'Hilvern 31 août 2020</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>La Société PE d'Hilvern société à responsabilité limitée, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro SIREN 850 778 200 au capital social de 500 EUR que vous représentez porte le projet éolien d'Hilvern.</p> <p>Cette Société est détenue à 100% par le Groupe Valeco et a été créé aux fins du développement, de la réalisation et de l'exploitation de ce projet de parc éolien.</p> <p>Le Groupe Valeco est un producteur d'énergie renouvelable depuis 1999 et développe, construit et exploite des installations de production d'électricité d'origine renouvelable. Depuis Juin 2019, Valeco fait partie du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG.</p> <p>EnBW est le troisième énergéticien allemand détenu à plus de 95% par des acteurs publics du Bade-Wurtemberg parmi lesquels le Land, des communautés de communes, des municipalités ou leurs régies. Le Groupe EnBW emploie environ 23.300 collaborateurs et a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 18,6 milliards d'euros.</p> <p>EnBW s'est fixé l'ambition de faire des énergies renouvelables un des principaux vecteurs de croissance dans le cadre de la transition énergétique en allouant à celles-ci près de 58% de l'investissement total du Groupe d'ici à 2021.</p> <p>Le projet de parc que la société PE d'Hilvern porte, représente pour Energie Baden-Württemberg AG l'opportunité de concrétiser cette stratégie par le développement et la mise en service de nouvelles capacités de production renouvelables en France.</p> <p>1 / 2</p> <p>Siège social, Karlsruhe Registre du commerce de Mannheim N° HRB 107956 N° fiscal intracom: DE 812 334 050 Président du Conseil de Surveillance : Lutz Feldmann Directoire Dr. Frank Mastiaux (Président) Thomas Kusterer Colette Rückert-Hennen Dr. Hans-Josef Zimmer</p>	<p>Nous vous confirmons par la présente notre intention de financer la totalité de l'investissement relatif au projet d'Hilvern, soit un investissement à hauteur d'un montant de 10 140 000 d'euros.</p> <p>EnBW réalisera l'investissement au moyen d'un financement de groupe donc sans un financement bancaire spécifique au projet. Notre Groupe dispose d'un excellent accès aux marchés financiers internationaux et entretient des relations d'affaires de longue date avec des établissements financiers de premier plan. Ceci permet à EnBW de disposer à tout moment du financement pour l'investissement à venir.</p> <p>Grâce à une stratégie financière saine et prévoyante et à un modèle économique pérenne, EnBW a obtenu de la part des trois agences de notation internationalement reconnues les notations supérieures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moody's Investors Services : A3 / Négatif (14 Juin 2019) - Standard & Poor's Ratings Services : A- / Stable (26 Juillet 2019) - Fitch Ratings: BBB+ / Stable (25 Mars 2020) <p>L'investissement sera soumis à l'approbation préalable des instances décisionnelles du Groupe, une fois les autorisations administratives obtenues.</p> <p>Au vu de la qualité des projets développés et des échanges permanents entre les équipes Valeco et EnBW, nous avons toutes les raisons de penser que ce projet sera en phase avec les attentes techniques et financières du Groupe.</p> <p>Nous vous prions, Monsieur, Madame, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments distingués.</p> <p> i. V. Ingo-Peter Voigt Senior Vice President Finance, M&A and Investor Relations EnBW Energie Baden-Württemberg AG</p> <p> i. V. Markus Pfäffle Director Bank-/Project Finance EnBW Energie Baden-Württemberg AG</p>
---	--

2.5. BILAN COMPTABLE DES 4 DERNIERES ANNEES

2.5.1. Liasse fiscale SAS VALECO 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) **① BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent : **12**

Numéro SIRET * : **4 2 1 3 7 7 9 4 6 0 0 3 1** Neant *

	Code	Exercice N, exercice N-1	
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement*	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 924	8 652
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 726	9 012
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	1 707 509	1 417 552
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	263 852	247 268
Autres immobilisations corporelles	AT	756 063	212 725
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	8 678 490	8 383 288
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD	19 216 709	7 115 710
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières *	BI	56 707	37 466
TOTAL (II)	BJ	30 784 979	17 423 878
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN	445 871	7 478
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 442 573	4 863 425
Autres créances (3)	BZ	31 650 031	26 359 890
Capital souscrit et appelé, non versé	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE		
Disponibilités	CF	10 762 735	10 038 625
Charges constatées d'avance (3) *	CH	41 426	30 079
TOTAL (III)	CJ	45 342 635	41 292 019
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN	3 107	3 107
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	76 130 721	58 715 896
Retenues : (1) Droit au bail			
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
	(3) Part à plus d'un an		
Classe de réserve de propriété *	Stocks :		
	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) **② BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Neant *

	Code	Exercice N, Exercice N-1	
		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :11.192.751.....)	DA	11 192 751	11 192 751
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	17 821 196	17 821 196
Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	1 037 326	447 706
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* E1)	DG		
Report à nouveau	DH	15 020 548	5 817 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 118 667	11 792 408
Subventions d'investissement	DJ	31 500	33 250
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	61 221 988	47 105 070
Autres fonds propres	DM		
Produit des émissions de titres participatifs	DN		
Avances conditionnées	DO		
TOTAL (II)	DP	3 107	3 107
Provisions pour risques	DQ		
Provisions pour charges	DR		
TOTAL (III)	DS	3 107	3 107
Enprunts obligataires convertibles	DT		
Autres emprunts obligataires	DU	1 474 745	1 669 060
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	6 239 592	3 618 373
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunt participatif E1)	DW		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	1 723 193	627 180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	1 560 272	4 358 347
Dettes fiscales et sociales	DZ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	7 187	1 188 304
Autres dettes	EB		
Compte regret	EC		
Produits constatés d'avance (4)	ED		
TOTAL (IV)	EE	11 004 988	11 461 263
Ecart de conversion passif *	EF	30 475	149 562
TOTAL GENERAL (I à V)	EG	72 260 558	58 715 896
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
{ Ecart de réévaluation libre	ID		
{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	9 731 986	9 991 101
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant *

	Exercice N				Exercice (N-1)
	France	Exportations et livraisons intracomunitaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	37 393	FE	FF	26 612
	FG	14 251 785	FH	FI	11 929 314
Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 289 178	EK	FL	11 955 926
Production stockée *				FM	445 871
Production immobilisée *				FN	
Subventions d'exploitation				FO	5 628
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	6 297
Autres produits (1) (11)				FQ	103
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 747 077
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				ES	
Variation de stock (marchandises) *				ET	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 804 399
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	259 338
Salaires et traitements *				FY	1 313 816
Charges sociales (10)				FZ	544 071
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	188 687
				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	438 393
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)				GE	3 038
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 551 741
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	8 195 336
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations (5)				GU	3 480 420
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 124 459
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	587 667
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	330 571
Différences positives de change				GN	17 895
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	5 210 441
CHARGES FINANCIERES					
Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	943 657
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	141 050
Différences négatives de change				GS	384
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1 085 091
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	4 125 350
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	12 320 686

(RENV. OIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	27 955	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 728 228	6 867 607
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 816 183	6 867 607
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 708	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	64 200	1 802 320
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	77 908	1 802 320
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	II	6 738 275	5 065 287	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	2 940 294	2 639 121	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	26 773 701	21 945 515	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	10 655 034	10 153 107	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	16 118 667	11 792 408	
BENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont $\left\{ \begin{array}{l} \text{produits de locations immobilières} \\ \text{produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)} \end{array} \right.$	HY		
		IG		
	(3) Dont $\left\{ \begin{array}{l} \text{- Crédit-bail mobilier}^* \\ \text{- Crédit-bail immobilier} \end{array} \right.$	HP	27 953	27 953
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 190 507	2 785 344
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	92 105	55 310
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6quater) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	2 797	484
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				
		Exercice N	Exercice N-1	
PCEA		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SUBVENTION INVST			6 726 478	
REGUL SOLDE CPT			1 750	
VNC		13 708	27 955	
PROVISION		64 200	60 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2.5.2. Liasse fiscale SAS VALECO 2018

1 BILAN - ACTIF DGFP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER** Date de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET * : **42137794600031** Néant *

		Exercice N, année 31122018		N-1, 31122017	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CO		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	94 725	64 949
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	73 065	73 065
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AC		
	Constructions	AP	AC	1 707 509	436 588
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	265 515	43 491
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	806 656	403 603
Immobilisations en cours	AV	AW	42 235	42 235	
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV	8 723 364	25 370	
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE	22 888 783	22 888 783	
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 746 397	1 746 397	
TOTAL (II)	BJ	BK	974 001	35 374 248	29 692 019
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	555 130	489 217
	En cours de production de services	BP	BO		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
Créances					
Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 617 984	3 617 984	
Autres créances (3)	BZ	CA	36 970 921	745 074	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS					
Disponibilités	CF	CG	6 200 444	6 200 444	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	144 738	144 738	
TOTAL (III)	CJ	CK	47 489 217	1 234 290	46 254 927
Comptes de régularisation					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
Ecarts de conversion actif * (VI)	CM		50 102	50 102	
TOTAL GENERAL (I à VI)	CC	CA	83 887 568	2 208 291	81 679 277

Revers : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an ; CR

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition DGFP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :11.192.751.....)	DA	11 192 751	11 192 751
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	17 821 196	17 821 196
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 843 260	1 037 326
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	27 647 021	15 020 548
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 969 084	16 118 667
	Subventions d'investissement	DJ	29 750	31 500
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	68 503 062	61 221 988	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 102	3 107
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	50 102	3 107
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 791 805	1 474 745
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 484 069	6 239 592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 573 970	1 723 193
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 720 130	1 560 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	411	
Autres dettes	EA	28 928	7 187	
Compte égal	EB	526 799		
Produits constatés d'avance (4)	EC			
TOTAL (IV)	ED	13 126 113	11 004 988	
Ecarts de conversion passif * (V)	EE		30 475	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	81 679 277	72 260 558	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre	IC		
		ID		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	9 576 293	9 731 986	
	EH	4 184		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 31 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N		Exercice N-1			
		France	Exportations et livraisons intracommerciales	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF	31 418	37 393	
		FG	FH	FI	9 804 164	14 251 785	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	9 835 582	14 289 178	
	Production stockée *			FM	109 259	445 871	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	2 077	5 628	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	4 537	6 297	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 187	103	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	9 952 641	14 747 077	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	4 014 555	3 804 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	206 676	259 338	
	Salaires et traitements *			FY	1 764 148	1 313 816	
	Charges sociales (10)			FZ	804 866	544 071	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	242 966	188 687
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	50 824	438 393
	Autres charges (12)			GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	7 087 276	6 551 741	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			GF	2 865 365	8 195 336	
	OPERATIONS EN COURS	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	4 400 220	3 480 420	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	1 634 478	1 124 459	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	601 392	587 667	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 941 189		
	Différences positives de change			GN	194	17 895	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	8 577 472	5 210 441		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ	135 593	943 657	
	Intérêts et charges assimilées (6)			QR	526 414	141 050	
	Différences négatives de change			QS	1 531	384	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	663 538	1 085 091		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	7 913 934	4 125 350		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	10 779 299	12 320 686		

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 31 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 278		27 955
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	846 200		6 728 228
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			60 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	862 478		6 816 183
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 187		13 708
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	26 129		64 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 316		77 908
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	832 162		6 738 275	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	212 187			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	1 430 190		2 940 294	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	19 392 591		26 773 701	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	9 423 507		10 655 034	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	9 969 084		16 118 667	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	11 128		27 953
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			5 190 507
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			92 105
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 537		2 797
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					
		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PCEA				844 450	
SUBVENTION INVST				1 750	
AAR + REMBT FRAIS				16 278	
VNC		26 129			
CHARGES S/ EX ANTERIEUR		4 187			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					
		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2.5.3. Liasse fiscale SAS VALECO 2019

① BILAN - ACTIF DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * **42137794600031** Néant

		Exercice N, den. n° 31122019		Exercice N-1, den. n° 31122018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement *					
Frais de développement *					
Concessions, brevets et droits similaires		153 646	91 083	62 563	29 776
Fonds commercial (1)		110 000	4 003	105 997	
Autres immobilisations incorporelles		62 528		62 528	73 065
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions		1 707 509	509 904	1 197 605	1 270 921
Installations techniques, matériel et outillage industriels		265 515	58 467	207 048	222 024
Autres immobilisations corporelles		1 902 469	561 043	1 341 426	403 054
Immobilisations en cours		43 344		43 344	42 235
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations		14 595 387	85 901	14 509 486	8 697 995
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		22 057 837		22 057 837	22 888 783
Prêts					
Autres immobilisations financières *		1 211 880		1 211 880	1 746 397
TOTAL (II)		42 110 115	1 310 400	40 799 715	35 374 248
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens		617 391	499 618	117 773	65 913
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés (3) *		3 271 221		3 271 221	3 617 984
Autres créances (3)		42 223 248	2 260 303	39 962 945	36 225 848
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
Disponibilités		10 714 439		10 714 439	6 200 444
Charges constatées d'avance (3) *		104 150		104 150	144 738
TOTAL (III)		56 930 449	2 759 921	54 170 528	46 254 927
Comptes de régularisation					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif * (VI)		3 251		3 251	50 102
TOTAL GENERAL (I à VI)		99 043 815	4 070 321	94 973 494	81 679 277
Renvois : (1) Dont droit au bail: 110 000					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP					36 311 459
(3) Part à plus d'un an: CR					
Stocks:					
Créances:					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

② BILAN - PASSIF avant répartition DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 11 260 449)		11 260 449	11 192 751
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		21 392 989	17 821 196
Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			
Réserve légale (3)		1 843 260	1 843 260
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			
Report à nouveau		37 616 105	27 647 021
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(1 093 587)	9 969 084
Subventions d'investissement		28 000	29 750
Provisions réglementées *		4 391	
TOTAL (I)		71 051 607	68 503 062
Autres fonds propres			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		573 946	50 102
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		573 946	50 102
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		3 951 996	3 791 805
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		16 986 271	5 484 069
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		714 007	1 573 970
Dettes fiscales et sociales		1 282 923	1 720 130
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		45 579	411
Autres dettes		51 529	28 928
Compte régular. Produits constatés d'avance (4)		230 216	526 799
TOTAL (IV)		23 262 522	13 126 113
Ecart de conversion passif * (V)		85 420	
TOTAL GENERAL (I à V)		94 973 494	81 679 277
RENVIS			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
Ecart de réévaluation libre			
Réserve de réévaluation (1976)			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 859 051	9 576 293
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		5 226	4 184

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	bien* FD	36 287	FE	FF	36 287	
		services* FG	5 479 723	FE	FI	5 479 723	
	Chiffres d'affaires nets*	EJ	5 516 010	EK	FL	9 835 582	
	Production stockée *			FM	62 261	109 259	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	3 000	2 077	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	494 794	4 537	
	Autres produits (1) (11)			FQ	22 471	1 187	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 098 537	9 952 641
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 922 241	4 014 555	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	190 539	206 676	
	Salaires et traitements *			FY	2 891 690	1 764 148	
	Charges sociales (10)			FZ	1 196 823	804 866	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	318 571	242 966
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	499 618	50 824
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	22 575	3 242	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	9 042 058	7 087 276
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(2 943 522)	2 865 365
OPERATIONS DE COURANT	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 860 120	4 400 220	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	1 743 004	1 634 478	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	830 570	601 392	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	72 097	1 941 189	
	Différences positives de change			GN	4	194	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	4 506 795	8 577 472	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	2 171 702	135 593	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	678 447	526 414	
	Différences négatives de change			GS	17 763	1 531	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	2 867 911	663 538	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 637 884	7 913 934	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 305 638)	10 779 299	

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			16 278
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 287 150		846 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 287 150		862 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135		4 187
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 270 485		26 129
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 441		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 276 061		30 316
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 089		832 162
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	235 141		212 187
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(436 102)		1 430 190
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 891 482		19 392 591
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 985 069		9 423 507
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(1 093 587)		9 969 084
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	7 844		11 128
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 578		4 537
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (15) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives (A6) obligatoires (A9) (dont cotisations facultatives Madelin A7) (dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8)					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PCEA / VNC		1 270 485		1 280 626	
SUBVENTION INUST				1 750	
AMENDES		135			
AMT EXCEPT ET DERO		5 441			
SOLDE CPTE				4 773	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2.5.4. Liasse fiscale SAS VALECO 2020

1 BILAN - ACTIF DGFP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**
 Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent * **12**
 Numéro SIRET * **42137794600031** Néant *

		Exercice N, code N°		Néant <input type="checkbox"/> *	
		31122020	31122019		
		Debit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
AB	Frais d'établissement *		AC		
CX	Frais de développement *		CC		
AF	Concessions, brevets et droits similaires	269 444	AC	138 545	130 899
AH	Fonds commercial (1)	110 000	AI	9 503	100 497
AJ	Autres immobilisations incorporelles	430 196	AK		430 196
AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
AN	Terrains		AC		
AP	Constructions	1 707 509	AC	583 219	1 124 290
AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	265 515	AS	73 442	192 072
AT	Autres immobilisations corporelles	2 388 638	AU	905 918	1 482 720
AV	Immobilisations en cours	43 344	AW		43 344
AX	Avances et acomptes		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)					
CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT		
CU	Autres participations	37 662 464	CV	44 828	37 617 636
BB	Créances rattachées à des participations		BC		
BD	Autres titres immobilisés	20 896 956	BE		20 896 956
BF	Prêts	86 212 463	BG		86 212 463
BH	Autres immobilisations financières *	890 660	BI		890 660
BJ	TO TAL (II)	150 877 187	BF	1 755 455	149 121 732
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *					
BL	Matières premières, approvisionnements		BM		
BN	En cours de production de biens	69 303	BN		69 303
BP	En cours de production de services		BQ		
BR	Produits intermédiaires et finis		BS		
BT	Marchandises		BU		
BV	Avances et acomptes versés sur commandes	2 553	BW		2 553
BX	Clients et comptes rattachés (3) *	8 299 847	BY		8 299 847
BZ	Autres créances (3)	44 251 391	CA	2 749 392	41 501 999
CREANCES					
CB	Capital souscrit et appelé, non versé		CC		
CC	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CE		
DIVERS					
CF	Disponibilités	8 145 276	CG		8 145 276
CH	Charges constatées d'avance (3) *	87 045	CI		87 045
CJ	TO TAL (III)	60 855 414	CK	2 749 392	58 106 021
Comptes de régularisation					
CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
CM	Primes de remboursement des obligations (V)				
CN	Ecarts de conversion actif * (VI)	92 388		92 388	3 251
CO	TO TAL GENERAL (I à VI)	211 824 988	IA	4 504 848	207 320 140
CP	Retrois : (1) Dont droit au bail : 110 000 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 3 488 564 (3) Part à plus d'un an :		CR		37 407 598

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition DGFP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES				
DA	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 11 260 449)	11 260 449		11 260 449
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	21 392 989		21 392 989
DC	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			
DD	Réserve légale (3)	1 843 260		1 843 260
DE	Réserves statutaires ou contractuelles			
DF	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			
DG	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			
DH	Report à nouveau	36 522 518		37 616 105
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 028 997		(1 093 587)
DJ	Subventions d'investissement	26 250		28 000
DK	Provisions réglementées *	31 080		4 391
DL	TO TAL (I)	76 105 543		71 051 607
Autres fonds propres				
DM	Produit des émissions de titres participatifs			
DN	Avances conditionnées			
DO	TO TAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
DP	Provisions pour risques	844 618		573 946
DQ	Provisions pour charges			
DR	TO TAL (III)	844 618		573 946
DETTES (4)				
DS	Emprunts obligataires convertibles			
DT	Autres emprunts obligataires			
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	3 525 872		3 951 996
DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	121 492 240		16 986 271
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 245 510		714 007
DY	Dettes fiscales et sociales	2 773 818		1 282 923
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 834		45 579
EA	Autres dettes			51 529
EB	Compte régular. Produits constatés d'avance (4)	217 706		230 216
EC	TO TAL (IV)	130 369 980		23 262 522
ED	Ecarts de conversion passif * (V)			85 420
EE	TO TAL GENERAL (I à V)	207 320 140		94 973 494
RENVois				
IB	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
IC	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
ID	{ Ecart de réévaluation libre			
IE	{ Réserve de réévaluation (1976)			
EF	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
EG	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	20 494 886		2 859 051
EH	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	11 000		5 226

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) **3** **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF	32 301	36 287	
		FG	FH	FI	7 111 952	5 479 723	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	7 144 253	5 516 010	
	Production stockée *			FM	(548 088)	62 261	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	4 000	3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	632 782	494 794	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2 327	22 471	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	7 235 274	6 098 537	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 093 319	3 922 241	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	245 923	190 539	
	Salaires et traitements *			FY	2 918 655	2 891 690	
	Charges sociales (10)			FZ	1 489 905	1 196 823	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }			GA	486 224	318 571
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		499 618
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	88 127	22 575	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	8 322 153	9 042 058		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			GG	(1 086 878)	(2 943 522)		
opérations en cours	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	5 837 694	1 860 120	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	1 716 956	1 743 004	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 074 292	830 570	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	363 343	72 097	
	Différences positives de change			GN		4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)			GP	8 992 285	4 505 795		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	1 082 031	2 171 702	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 182 780	678 447	
	Différences négatives de change			GS	73 043	17 763	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	2 337 854	2 867 911		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	6 654 431	1 637 884		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	5 567 553	(1 305 638)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) **4** **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N		Exercice (N-1)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	884 582		1 287 150
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 531		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	890 113		1 287 150	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 276 333		135
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	641 535		1 270 485
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	26 689		5 441
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 944 556		1 276 061	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(1 054 444)		11 089	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	92 757		235 141	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(608 645)		(436 102)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	17 117 672		11 891 482	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	12 088 674		12 985 069	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	5 028 997		(1 093 587)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) }		HY		
			IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier }		HP	5 338	7 844
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation affrétés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(bis) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(bis) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	133 164		5 578
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	76 903			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PCEA / VNC		641 535	604 526		
SUBVENTION INVST			1 750		
AMENDES					
AMT EXCEPT ET DERO		26 688	5 531		
DIVERS		1 276 332	278 306		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2.5.5. Liasse fiscale SAS Valeco 2021

① BILAN - ACTIF DGFP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Date de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **188 RUE MAURICE REJART 34093 MONTPELLIER** Date de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * **42137794600031** Néant

		Exercice N, courir		Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 868 025	532 039	1 335 986	130 899
	Fonds commercial (1)	536 744	15 003	521 741	100 497
	Autres immobilisations incorporelles				430 196
	Terrains	89 244		89 244	
	Constructions	1 707 509	655 777	1 051 732	1 124 290
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 698 867	2 137 184	561 683	192 072
	Autres immobilisations corporelles	2 696 409	1 337 818	1 358 591	1 482 720
	Immobilisations en cours				43 344
	Avances et acomptes	10 000		10 000	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	34 738 732	35 253	34 703 480	37 617 636
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	13 467 634		13 467 634	20 896 956	
Prêts	152 623 864		152 623 864	86 212 463	
Autres immobilisations financières *	997 470		997 470	890 660	
TOTAL (II)	211 434 498	4 713 073	206 721 425	149 121 732	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	22 969 072	2 124 210	20 844 862	69 303
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 553
	Clients et comptes rattachés (3) *	6 866 114	3 500	6 862 614	8 299 847
	Autres créances (3)	48 422 408	3 706 133	44 716 275	41 501 999
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	24 774 925		24 774 925	8 145 276	
Charges constatées d'avance (3) *	331 296		331 296	87 045	
TOTAL (III)	103 363 817	5 833 844	97 529 973	58 106 021	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif * (VI)	2 037		2 037	92 388
	TOTAL GENERAL (I à VI)	314 800 351	10 546 917	304 253 434	207 320 140
	Recevoir : (1) Droit de suite	110 000			
Créances de réserve de propriété *					
Stocks :		7 573 441			
Créances :			42 593 744		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3003.

② BILAN - PASSIF avant répartition DGFP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALECO** Néant

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :11 260 449.....)	11 260 449	11 260 449	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	21 392 989	21 392 989	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			
	Réserve légale (3)	1 843 260	1 843 260	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EF)			
	Report à nouveau	41 551 515	36 522 518	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 785 278	5 028 997	
	Subventions d'investissement	22 472	26 250	
	Provisions réglementées *	82 922	31 080	
	TOTAL (I)	101 938 886	76 105 543	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
		Avances conditionnées		
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	422 288	844 618	
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)	422 288	844 618	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires	84 580		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	2 797 152	3 525 872	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	185 591 787	121 492 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 778 314	2 245 510	
	Dettes fiscales et sociales	6 318 232	2 773 818	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		114 834	
	Autres dettes	2 655 074		
	Produits constatés d'avance (4)	1 562 845	217 706	
TOTAL (IV)	201 787 984	130 369 980		
Ecart de conversion passif * (V)	104 277			
TOTAL GENERAL (I à V)	304 253 434	207 320 140		
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	31 716 197	20 494 886	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	11 000	11 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3002.

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N		Total	Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommerciales				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue } biens* services *	FD	FE	FF	31 796	32 301	
		FG	FI	FI	19 319 912	7 111 952	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	19 351 708	7 144 253	
	Production stockée *			FM	3 278 983	(548 088)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	113 775	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	2 534 599	632 782	
	Autres produits (1) (11)			FQ	22 230	2 327	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	25 301 295	7 235 274	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	5 096		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	12 592 745	3 093 319	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	470 057	245 923	
	Salaires et traitements *			FY	11 027 280	2 918 655	
	Charges sociales (10)			FZ	6 109 853	1 489 905	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	1 144 322	486 224
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	1 541 383	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	617 650	88 127		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	33 508 387	8 322 153		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			GG	(8 207 092)	(1 086 878)		
opération en compte	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	5 532 945	5 837 694	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	2 392 546	1 716 956	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	28 059 933	1 074 292	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 013 188	363 343	
	Différences positives de change			GN	66 974		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)			GP	37 065 586	8 992 285		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ	1 493 024	1 082 031	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 800 749	1 182 780	
	Différences négatives de change			GS	205	73 043	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	4 293 978	2 337 854		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	32 771 608	6 654 431		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	24 564 516	5 567 583		

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2052.

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALECO		Exercice N		Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommerciales	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 072 703	884 582
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		5 531
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 072 703	890 113
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 364	1 276 333
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	53 911	641 535
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	96 842	26 689
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	154 117	1 944 556
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HI			92 757
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(302 176)		(608 645)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont } produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont } - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		5 538
		HQ		
(4)	Dont charge d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	211 399	133 164
(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13)	A5		
		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	590 707	76 903
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives, dont cotisations facultatives Madelin	A6		
		A7		
	obligatoires	A9		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PCEA / VNC	53 911	185 284	
	SUBVENTION INVST		3 028	
	PENALITES	135		
	AMT EXCEPT ET DERO	96 842		
	DIVERS	3 229	866 383	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2052.

2.5.6. Principales données financières d'EnBW en 2018 et 2019

Performance indicators of the EnBW Group

Financial and strategic performance indicators

in € million	2019	2018	Change in %
External revenue ¹	18,765.0	20,815.4	-9.9
Adjusted EBITDA	2,432.5	2,157.5	12.7
Share of adjusted EBITDA accounted for by Sales in € million/in % ¹	294.3/12.1	268.4/12.4	9.6/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Grids in € million/in %	1,311.2/53.9	1,176.9/54.5	11.4/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Renewable Energies in € million/in %	482.8/19.8	297.7/13.8	62.2/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Generation and Trading in € million/in % ¹	383.8/15.8	430.8/20.0	-10.9/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Other/Consolidation in € million/in %	-39.6/-1.6	-16.3/-0.7	-142.9/-
EBITDA	2,245.2	2,089.6	7.4
Adjusted EBIT	944.7	957.5	-1.3
EBIT	596.7	875.8	-31.9
Adjusted Group net profit ²	786.8	438.3	79.5
Group net profit ²	734.2	334.2	119.7
Earnings per share from Group net profit in € ²	2.71	1.23	119.7
Retained cash flow	1,240.7	999.1	24.2
Internal financing capability in % ¹	82.6	92.2	-
Total investment ¹	3,315.2	1,786.4	85.6
Net financial debt	6,021.6	3,738.4	61.1
Coverage ratio ALM in %	48.1	51.8	-
Return on capital employed (ROCE) in %	5.2	6.5	-
Weighted average cost of capital before tax in %	5.2	6.3	-
Average capital employed	19,315.1	16,053.3	20.3
Value added	0.0	32.1	-100.0

Non-financial performance indicators

	2019	2018	Change in %
Customers and society goal dimension			
Reputation Index	52.8	51.3	2.9
EnBW/Yello Customer Satisfaction Index	116/157	120/152	-3.3/3.3
SAIDI (electricity) in min./year	15	17	-11.8
Employees goal dimension			
Employee Commitment Index ³	66	62	6.5
LTIF for companies controlled by the Group ⁴ /LTIF overall ⁵	2.1/3.8	2.3/3.6	-8.7/5.6
Environment goal dimension			
Installed output of renewable energies (RE) in GW and the share of the generation capacity accounted for by RE in %	4.4/31.8	3.7/27.9	18.9/-
CO ₂ intensity in g/kWh	419	553	-24.2

Employees⁴

	31/12/2019	31/12/2018	Change in %
Employees	23,293	21,775	7.0
Full-time equivalents ⁷	21,843	20,379	7.2

¹ The figures for the previous year have been restated.

² In relation to the profit/loss attributable to the shareholders of EnBW AG.

³ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are generally considered [except ITDs]).

⁴ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are generally considered except for companies in the area of waste management as well as external agency workers and contractors).

⁵ Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are generally considered except external agency workers and contractors).

⁶ Number of employees excluding apprentices/trainees and inactive employees.

⁷ Converted into full-time equivalents.

2.5.7. Principales données financières d'EnBW en 2020 et 2021

Performance indicators of the EnBW Group

Financial and strategic performance indicators

in € million	2021	2020	Change in %
External revenue	32,147.9	19,694.3	63.2
Adjusted EBITDA	2,959.3	2,781.2	6.4
Share of adjusted EBITDA accounted for by Smart Infrastructure for Customers in € million/in %	323.1/10.9	335.0/12.0	-3.6/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by System Critical Infrastructure in € million/in %	1,288.5/43.5	1,346.6/48.4	-4.3/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Sustainable Generation Infrastructure in € million/in %	1,535.1/51.9	1,277.8/45.9	20.1/-
Share of adjusted EBITDA accounted for by Other/Consolidation in € million/in %	-187.4/-6.3	-178.2/-6.3	-5.2/-
EBITDA	2,803.5	2,663.3	5.3
Adjusted EBIT	1,402.9	1,391.5	0.8
EBIT	158.8	1,102.7	-85.6
Adjusted Group net profit ¹	1,203.2	682.8	76.2
Group net profit ¹	363.2	596.1	-39.1
EnBW share price as of 31/12	76.00	56.00	35.7
Earnings per share from Group net profit (€) ¹	1.34	2.20	-39.1
Dividend per share/dividend payout ratio in % ^{2,3}	1.10/36	1.00/40	-/-
Retained cash flow	1,783.8	1,638.5	8.9
Debt repayment potential in % ⁴	20.3	11.4	-
Net cash investment	2,471.2	1,826.9	35.3
Net debt ⁴	8,786.1	14,406.5	-39.0
Net financial debt ⁴	2,901.1	7,231.9	-59.9
Return on capital employed (ROCE) in %	7.0	6.3	-
Weighted average cost of capital before tax in %	4.9	5.2	-
Average capital employed	21,711.5	23,025.6	-5.7
Value added	455.9	253.3	80.0
Non-financial performance indicators			
	2021	2020	Change in %
Customers and society goal dimension			
Reputation Index	55	56	-1.8
EnBW/Yello Customer Satisfaction Index	127/159	132/159	-3.8/-
SAIDI (electricity) in min./year	16	15	6.7
Environment goal dimension			
Installed output of renewable energies (RE) in GW and the share of the generation capacity accounted for by RE in %	5.1/40.1	4.9/39.0	4.1/-
CO ₂ intensity in g/kWh ^{5,4}	478	342	39.8
Employees goal dimension			
People Engagement Index (PEI) ⁷	82	83	-1.2
LTIF for companies controlled by the Group ^{8,9} / LTIF overall ⁸	2.3/3.3	2.1/3.6	9.5/-8.3
Employees¹⁰			
	31/12/2021	31/12/2020	Change in %
Employees	26,064	24,655	5.7
Employee equivalents ¹¹	24,519	23,078	6.2

- 1 In relation to the profit/loss attributable to the shareholders of EnBW AG.
2 For 2021, subject to approval from the ordinary Annual General Meeting on 05/05/2022.
3 Adjusted for the valuation effects of IFRS 9 in 2021.
4 For the calculation of the adjusted net debt and adjusted debt repayment potential, please refer to the section "The EnBW Group" of the management report.
5 The figures for the previous year have been restated.
6 The calculation method for the key performance indicator CO₂ intensity will be restricted in future to include only factors that can be controlled by the company. In contrast to previous years, the share related to redepot that cannot be controlled by EnBW is no longer included. Using the previous calculation method, the CO₂ intensity for the 2021 financial year would have been 492 g/kWh. This performance indicator still excludes nuclear generation. The CO₂ intensity including nuclear generation for the reporting year was 386 g/kWh (previous year: 268 g/kWh). We publish a five-year comparison of the performance indicators in our "Multi-year overview" on p. 289.
7 Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees are considered [except ITOs]). Companies that were fully consolidated for the first time in the fourth quarter of 2021 were not included in the employee surveys for the PEI.
8 Variations in the group of consolidated companies (all companies with more than 100 employees, excluding external agency workers and contractors, are considered). Companies that were fully consolidated for the first time during the 2021 financial year were not included in the calculations for the LTIF performance indicators.
9 Except for companies in the area of waste management.
10 Number of employees excluding apprentices/trainees and inactive employees.
11 Converted into full-time equivalents.